

GEOGRAPHIE DU TOURISME

L' ORGANISATION DU TRAVAIL



**«On me l'a raconté et je l'ai oublié,
je l'ai vu et j'ai compris,
je l'ai fait et j'ai appris » (Confucius)**

LE COURS

L'analyse prend en compte les grands bassins touristiques mondiaux : les aires majeures (la France , le bassin méditerranéen, l'Europe occidentale, le Canada et les Etats-Unis, le Mexique et le bassin caraïbe ...) et les foyers touristiques de développement récent (l'aire indopacifique, l'Amérique andine, l'Afrique sub-saharienne, ...). Chacune de ces aires est traitée à travers des pays jugés représentatifs (Ainsi le bassin méditerranéen, outre une présentation générale, est traité à travers l'étude de l'Espagne, de la Grèce, de la Turquie, de la Tunisie , ...). Durant la première année le cours porte, pour l'essentiel, sur la France et les pays riverains du bassin méditerranéen.

Une version électronique du cours, accompagnée de documents divers (articles de presse, cartes , etc...), est adressée à chaque étudiant par e-mail. Les cours sont aussi disponibles en ligne dans la partie du site « Géotourisme » en accès réservé (login et mot de passe indispensables). Le texte du cours est au format .pdf. Il peut être lu avec le logiciel « Acrobat Reader » téléchargeable gratuitement sur Internet. Il peut aussi être gravé sur CD, DVD ou clé USB sur simple demande (délai : 3 à 5 jours).

Certains thèmes (secondaires, voire mineurs) ne sont pas abordés en cours, mais traités exclusivement sous forme de dossiers (Le Tourisme dans les îles méditerranéennes, le Tourisme insulaire tropical, le Tourisme en Allemagne, le Tourisme en Russie, etc...). Ces dossiers sont adressés aux étudiants par e-mail. Ils sont aussi disponibles soit sur le site «Géotourisme ». Ils peuvent être gravés sur cd , dvd ou clé USB sur simple demande.

LES CARTES

Chaque bassin touristique et chaque pays étudié font l'objet d'une carte réalisée par l'étudiant. Cette dernière doit impérativement être assimilée au même titre que le cours. Concernant la France, les cartes sont de nature thématique : le Tourisme littoral en France , le Tourisme montagnard en France, le Tourisme de Nature en France et en Europe, etc...Le bassin méditerranéen fait l'objet de plusieurs cartes : - une carte du Tourisme dans l'aire méditerranéenne ainsi que six cartes régionales se rapportant au Tourisme en Espagne, en Grèce, en Italie, en Turquie, en Tunisie, en Egypte, etc...). Toutes les cartes font l'objet d'une notation . Elles doivent impérativement m'être remises aux dates indiquées en début de chaque semestre (un délai de remise de 5 jours est toléré). Le coefficient attribué aux notes obtenues lors des exercices cartographiques est de 2 .

LES EXPOSES

L'étude de chaque bassin touristique donne lieu à des exposés à caractère régional ou thématique. Une liste d'exposés sera proposée aux étudiants (Le Tourisme fluvial en France et en Europe, le Tourisme en Savoie, Le Tourisme dans les moyennes montagnes françaises , etc ...). Ces exposés, qui peuvent être réalisés par deux personnes , doivent être relativement brefs (durée maximale : 50') . Ils doivent être accompagnés d'un résumé écrit (2 pages) qui sera mis à la disposition des élèves de la classe. Un accompagnement de l'exposé au moyen de cartes, de schémas et de photographies est souhaitable. **Le coefficient attribué aux notes obtenues lors des exposés est de 3 .**

LES CONTROLES DE CONNAISSANCES

Deux à trois contrôles de connaissances sont programmés au début de chaque semestre (Composition semestrielle non comprise). Les dates retenues peuvent éventuellement être modifiées (décalées de 8 jours) à la demande du délégué de classe et à la stricte condition de m'en informer 8 jours avant la date initialement fixée . La durée de chaque contrôle de connaissances varie de 40 à 55' selon l'importance et la difficulté de l'exercice à réaliser .Le (ou les) sujet(s) se rapporte(nt) aux cours précédemment traités ainsi qu'aux dossiers et aux cartes préalablement réalisés, notés et retournés aux étudiants. Toute absence non justifiée à un contrôle de connaissances sera sanctionnée par une notation de 0/20. **Le coefficient attribué aux notes obtenues lors des contrôles de connaissance est de 3 .**

Philippe KEROURIO

philippe.kerourio@wanadoo.fr et philippekerourio@gmail.com

Site « Géotourisme » : <http://geotourweb.com>

Tél.- 0670776210 (répondeur)

Aix-en-Provence , le 1^{er} septembre 2011